PAPI des Petits Côtiers Toulonnais
PRÉVENTION DES INONDATIONS
Lettre d'information • Mars 2022
3

ACTUALITÉS DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

LE PAPI PCT [2018-2021] PROLONGÉ JUSQU'AU 30 JUIN 2023

Le « PAPI PCT [2018-2021] », a été programmé sur une période de trois années pour lancer les premières actions d'urgence face aux risques d'inondation. Avec la validation de l'État, un avenant à la convention-cadre vient d'être signé par l'ensemble des partenaires permettant ainsi au PAPI PCT d'être prolongé de 18 mois, jusqu'en juin 2023.

Cet avenant permet également d'apporter des modifications sur 9 actions, ce qui engendre une réévaluation du coût initial prévisionnel du PAPI à 13 millions d'euros TTC.

En parallèle, **une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage vient de démarrer** en janvier 2022 avec le groupement des bureaux d'étude MAYANE et EGIS afin de préparer le dossier de candidature du prochain PAPI qui sera construit sur 6 années. Cette mission est prévue sur 12 mois.

D'IMPORTANTS FINANCEMENTS DISPONIBLES POUR LES ENTREPRISES (action 5.2)

Pour protéger les entreprises des inondations, limiter le coût des dommages et leur permettre de bénéficier d'aides, **la Métropole TPM finance un « parcours prévention inondations », gratuit pour les entreprises.**

Ce parcours, mis en œuvre par la CCI du Var a déjà permis à 1500 entreprises d'être contactées, 312 autodiagnostics en ligne ont été réalisés, 35 entreprises ont été volontaires pour recevoir la visite d'un conseiller technique et 5 entreprises ont bénéficié d'un AUDIT approfondi gratuit.

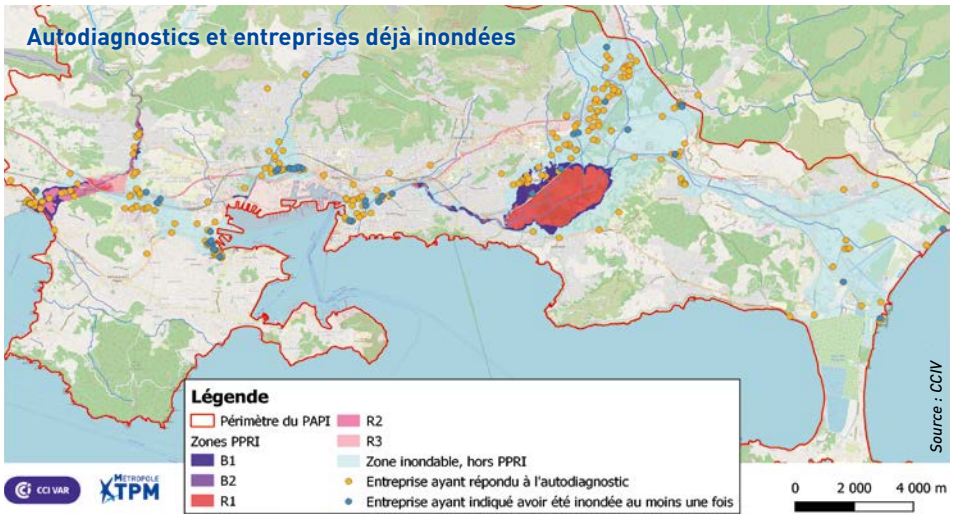

Pour inciter à la mise en œuvre des travaux de réduction de vulnérabilité prévus dans ces diagnostics, **la Métropole TPM propose aux entreprises un dispositif d'aide complémentaire** à celles accordées par l'État sur ce sujet important.

L'objectif est de les inciter à réaliser des travaux dans le cadre du présent PAPI afin de lancer une dynamique pour inciter d'autres entreprises à s'engager dans cette démarche dans le cadre du prochain PAPI prévu à partir de 2023.

La participation financière de la Métropole TPM au coût des travaux peut atteindre 60% du montant des travaux éligibles.

Pour déposer une demande :
papitpm@metropoletpm.fr

ENSEMBLE, FACE AUX RISQUES INONDATION

LE BEAUSSET • CARQUEIRANNE • LA CRAU • ÉVENOS • LA FARLÈDE • LA GARDE • HYÈRES • OLLIOULES • LE PRADET • LE REVEST-LES-EAUX
SAINT-MANDRIER-SUR-MER • SANARY-SUR-MER • LA SEYNE-SUR-MER • SIX-FOURS-LES-PLAGES • SOLLIÈS-VILLE • TOULON • LA VALETTE-DU-VAR

DES ACTIONS DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES **(action 1.7B)**

Pour les exploitations agricoles, la Chambre d'Agriculture du Var a recensé **1556 bâtiments agricoles en zone inondable** sur le territoire du PAPI PCT et 10 exploitations volontaires ont fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité.

Ces exploitations, de productions variées (horticulture, élevage...), **sont inondées tous les 2 à 3 ans depuis 2010 et ont chiffré leur perte globale à plus de 2 millions d'euros.** Le maraîchage et l'horticulture constituent les productions les plus vulnérables en termes de dommage. Les serres sont particulièrement sensibles. À noter qu'une personne a été évacuée par hélitreuillage en 2014.

Les diagnostics réalisés montrent l'importance de mieux s'organiser en amont. Parmi les mesures phares préconisées : **l'acquisition de matériel** pour limiter les entrées d'eau, en particulier pour les zones de stockage (barrière temporaire, batardeau), **l'entretien des fossés** pour ne pas aggraver les hauteurs d'eau atteintes en cas d'inondation et favoriser l'évacuation des eaux...

La Métropole TPM, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Var édite 2 dépliants destinés aux exploitants ou porteurs de projet agricole disposant de bâtiments d'exploitations ou souhaitant s'installer sur le territoire du PAPI des Petits Côtiers Toulonnais :

- ***« Protégez votre exploitation face au risque d'inondation » :*** l'objectif est de mettre en évidence les points de vigilance à prendre en compte afin de minimiser les dégâts qu'une inondation peut causer sur une exploitation agricole.
- ***« Limiter le ruissellement et l'érosion des sols agricoles ».***

Ces documents sont téléchargeables sur :
https://metropoletpm.fr/prevention-inondations

© M. Caturegli / Chambre d'Agriculture du Var

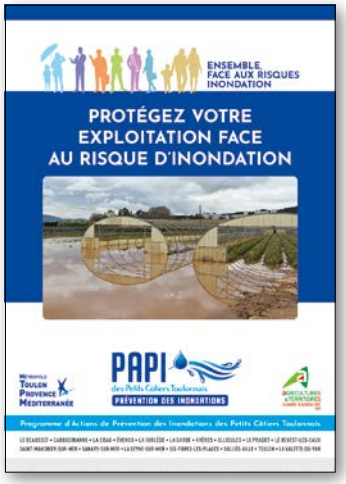

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU EN COURS **(action 6.7 et 6.8)**

© SGE

Suite à la Déclaration d'Intérêt Général d'août 2020 permettant à la Métropole TPM de se substituer aux riverains pour l'entretien des cours d'eau, les premiers travaux ont pu être engagés sur le Las et ses affluents en 2021 grâce à l'embauche d'une technicienne de rivière dédiée.

Sur le bassin versant de l'Eygoutier, le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier a procédé à **56 interventions en 2020 et 71 interventions en 2021** pour entretenir la végétation sur 25 km de linéaire sur les communes de La Farlède, La Crau, Le Pradet, La Garde, La Valette et Toulon.

BASSINS DE RÉTENTION DE LA PLANQUETTE : LES ÉTUDES SE TERMINENT (action 6.2)

Le programme d'aménagements hydrauliques du bassin versant de la Planquette, porté par le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier, est **estimé à environ 20 M€, il comporte un canal de délestage et plusieurs bassins de rétention, dont 3 sont prévus d'être réalisés dans le cadre du présent PAPI.**

Ces travaux ont été découpés en trois phases :

- **Phase 1 :** réalisation de 3 bassins à ciel ouvert, en cours de réalisation (PAPI 2018-2021>2023).
- **Phase 2 :** réalisation des bassins plus complexes dans l'enceinte de l'Université (dans le projet de second PAPI, à partir de 2024).
- **Phase 3 :** travaux de réseau et ouverture du cadre de délestage (dans le second PAPI).

Pour la phase 1, **les études de conception se terminent avec la finalisation des projets de bassins mutli-usages** (jardin urbain, terrain d'athlétisme et terrain de tir à l'arc) et **la réalisation de fouilles archéologiques préventives** menées de juillet à novembre 2021.

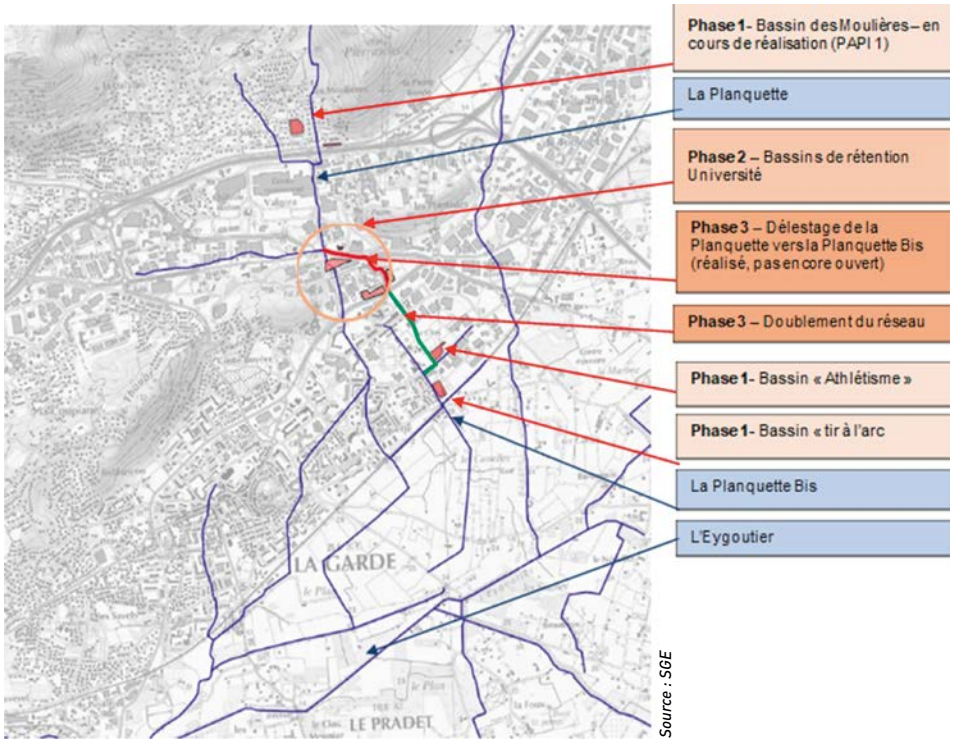

Source : SGE

Ces travaux, d'un montant estimé à 5 340 000 €HT, doivent débuter en juillet 2022 et se terminer en mai 2023.

FIN DES ÉTUDES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA REPPE (actions 1.3, 6.4 et 6.5)

© TPM

Des études sur le bassin versant de la Reppe ont démarré en octobre 2020. **Les deux premières phases ont permis d'établir une cartographie de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) des cours d'eau et une cartographie du ruissellement sur l'ensemble du territoire.**

Des ateliers participatifs ont été menés dans chaque commune en 2021 pour élaborer un programme d'aménagements. **Les études « Analyse Coûts-Bénéfices » et « Analyse Multi Critères »** sont actuellement en cours afin d'évaluer la « rentabilité » des aménagements proposés. **Un diagnostic foncier** est également mené en parallèle. Le programme d'aménagements sélectionné fera l'objet de mise en œuvre dans le second PAPI.

De même **les études pré-opérationnelles et réglementaires** pour l'opération prioritaire sur la Reppe, sur le pont de la RD559 (action 6.4) sont terminées. La phase de travaux devrait commencer dans le cadre du second PAPI.

DE NOMBREUSES **ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION** RÉALISÉES **(action 1.5)**

Parce que la culture du risque est le résultat d'un long processus de connaissance, de prise de conscience, d'acceptation et d'adaptation au risque, la Métropole TPM continue à mettre en œuvre sa stratégie de communication auprès de différents acteurs (action 1-5 du PAPI PCT).

En 2021, plusieurs outils de communication ont été élaborés à destination de différents publics et sont disponibles sur le site de la Métropole https://metropoletpm.fr/prévention-inondations :

- **Un livret tout public** ***« Les risques inondation sur le territoire des petits côtiers toulonnais »*** de 8 pages sur la démarche PAPI et les consignes de sécurité.
- **Un clip vidéo** ***« Les risques d'inondation sur le territoire des petits côtiers toulonnais »*** de 2 minutes 30 qui explique la démarche PAPI : n'hésitez pas à le diffuser sur vos réseaux sociaux.

Également disponibles sur demande à papitpm@metropotpm.fr :

- **Un jeu de 7 familles** pour les plus jeunes *« Ensemble face aux risques inondation ».*
- **Une exposition pour les collégiens et lycéens libre d'utilisation. Elle est constituée de 4 bâches A0 et d'un quizz sur les thèmes :**
  « Quand les rivières sont en crue »,
  « Quand l'orage s'abat sur les villes »,
  « Quand la Méditerranée se déchaîne sur les côtes »
  et « Face aux risques inondation, j'assure ! »

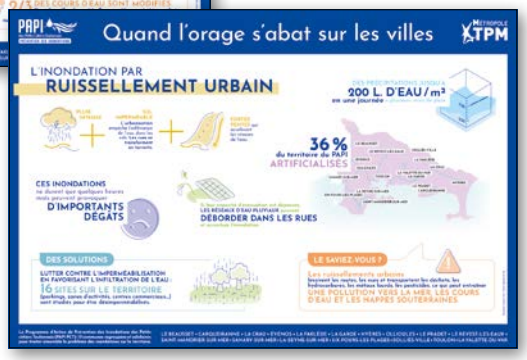

Contacts

Une adresse mail est accessible à tous pour recueillir les attentes et observations sur la démarche du PAPI : papitpm@metropoletpm.fr / Contact : Anne-Evelyne CHOLLET

Pour recevoir les newsletters, faire la demande sur : papitpm@metropoletpm.fr

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
PORTEUR DE PROJET